

Groupe La Poste : Jusqu'où la direction ira-t-elle ?

Courrier en retard, manque de personnel, salaires de misère, non-remplacement des départs, remise en cause des droits à congés, non-respect des accords.

Face au manque d'emplois dans notre secteur d'activités et aux dégradations du service public postal, aux conditions de travail précaire, au non-remplacement des départs en retraite, à l'explosion des licenciements pour inaptitude et aux ruptures conventionnelles abusives, ainsi qu'aux arrêts maladie qui se multiplient, **il est grand temps de réagir !**

L'urgence est à l'embauche de personnel pour garantir un service postal de qualité à tous les usagers.

- les tâches s'accumulent,
- les restes en courrier quotidien s'entassent avec 1, 2 millions de courriers en souffrance dans les Plateformes industrielles Courrier (PIC),
- des tournées de facteur ne sont pas distribuées en totalité chaque jour,
- des sites et dépôts vétustes et surchargés,
- des fermetures inopinées de bureaux de poste se multiplient qui seraient la faute de la Grippe et des Intempéries.

La charge de travail augmente partout et nos conditions de travail se détériorent. Pour preuve, en **2023, 785 salarié.es de La Poste ont été licencié.es pour inaptitude physique** (les femmes représentant les 2/3 !) faute de pouvoir être reclassé.es, soit 1/5 des salarié.es à reclasser.

En 2016, leur nombre était de 153. Et, **au total, ce sont 1405 licenciements qui ont été prononcés.** Auxquels il faut ajouter les mêmes problématiques parmi les fonctionnaires. Pour la CGT FAPT, c'est bien la manifestation d'une très grave crise sociale au sein de La Poste. Il est temps de dire stop à cette situation inacceptable !

Les personnels des entreprises du secteur des activités postales subissent **la multiplication des attaques sur le monde du travail** :

- pressions sur l'effective dégradation des conditions de travail,
- externalisation des services,
- précarisation de l'emploi,
- remise en cause des conquêtes sociales... etc.

Pour exemple, La Poste, avec **5 316 emplois** supprimés en 2023, soit **41 280 depuis 2019** et l'intérim qui représente une ardoise d'1 milliard d'euros pour 20 000 Équivalents Temps Plein, soit 20 % de l'effectif.

N'oublions pas la sous-traitance installée à tous les étages et en augmentation dans notre secteur d'activités. Une sous-traitance qui dédouane le Groupe La Poste de ses obligations en matière de conditions de travail, du respect des droits des travailleurs et développe le dumping social.

La suppression de **240 bureaux de Poste** en 2023 soit **805 depuis 2020** est une des multiples expressions de la casse du service public postal au profit des actionnaires et du 1 % des supers riches.

La direction du groupe s'achète une image à grand coup de communication en jouant sur les mots et les chiffres pour masquer la réalité de la situation. Mais la réalité est tout autre.

Nous avons tous entendu les annonces de La Poste concernant la création de 9 000 CDI à la Poste, mais la réalité est bien différente. En effet, parmi ces 9 000 emplois, 5 700 proviennent des anciens salariés de Mediaposte devenus postiers distributeurs d'Imprimés Publicitaires (IP). Ces emplois ne correspondent donc pas à de réelles créations, mais à des transferts internes d'une filiale vers la Poste S.A, à l'issue d'un énorme plan de suppressions d'emplois !

Il est temps de dire stop et de faire entendre notre voix pour exiger des réponses concrètes à ces problématiques

En tant que travailleurs de notre secteur des activités postales et de La Poste SA , nous devons nous mobiliser pour défendre nos emplois, nos droits et nos conditions de travail. Ensemble, avec la CGT FAPT, nous pouvons faire entendre notre voix et exiger des mesures urgentes et concrètes pour améliorer notre quotidien.

La CGT FAPT Propose :

- Un moratoire immédiat sur toutes les suppressions d'emplois dans les activités postales et des filiales.
- Des embauches massives en CDI et la fin de la précarité, pour répondre aux besoins et garantir des services de qualité.
- Des Négociations Annuelles Obligatoires (les NAO) salariales à la hauteur des attentes des travailleurs du groupe et emplois dans toutes les entreprises du secteur.
- L'ouverture de négociations salariales dans toutes les entreprises et dans les branches du secteur pour un repyramidage des grilles salariales et une reconnaissance des qualifications.
- Le développement des services publics de proximité et le maintien d'une présence humaine partout sur le territoire.
- Des accords intergénérationnels, partout, permettant une diminution du travail pénible à partir de 57 ans.
- La mise en place d'un comité de groupe la Poste France.
- Le retour des cahiers HSCT (Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) sur tous les sites accessibles et visibles du personnel.
- La fin des menaces et pressions envers celles et ceux qui défendent le personnel
- Un poste en CDI à tous les intérimaires dans l'ensemble des entreprises de notre secteur.
- Faire une étude de poste et des conditions de travail dans l'ensemble des entreprises du groupe et créer un groupe d'étude et de propositions SSCT (Santé Sécurité et Conditions de Travail) composé de toutes les Organisations Syndicales représentatives tout en augmentant le budget sécurité et conditions de travail dans nos entreprises.
- La création d'un pôle mutation et reclassement groupe.

Rejoignez-nous dans cette lutte pour un service postal universel de qualité et des conditions de travail dignes sur l'ensemble des activités Postales.

Seule la lutte permettra des avancées, partout discutons des modalités d'actions dans les services.

Ensemble avec la CGT FAPT et déterminés, nous pouvons obtenir des avancées significatives. Alors, mobilisons-nous, agissons ensemble pour un avenir meilleur !

Pour un service postal universel de qualité et des conditions de travail dignes pour tous !



**Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT**
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

